Case
FRC
6884

PLAINTES

DE L'EXÉCUTEUR

DE LA HAUTE-JUSTICE,

Contre ceux qui ont exercé ſa profeſſion, ſans être reçus Maîtres.

cf. M+W 13984

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

PLAINTES

DE L'EXÉCUTEUR DE LA HAUTE-JUSTICE,

Contre ceux qui ont exercé ſa profeſſion, ſans être reçus Maître.

BRAVES Citoyens, & vous auſſi vaillans Soldats, qui avez préféré d'être les ſauveurs de vos freres, à l'horreur d'être leurs aſſaſſins, conquérans réunis de la Baſtille, ce repaire de l'iniquité, ce ſépulcre de l'innocence & de la vérité; triomphateurs des efforts inſidieux du deſpotiſme, & vengeurs glorieux de la barbarie de ſes projets; ce n'eſt point à vous que j'adreſſe mes réclamations. A l'exemple des anciens Romains, la maxime que s'eſt impoſée votre valeur eſt celle-ci, *parcere ſubjectis ſed debellare ſuperbos.* Vous ſavez pardonner aux vaincus, & ſi vous leur impoſez des fers, ce n'eſt que pour les conduire aux pieds de la Juſtice, qui ſeule a le

droit d'ordonner de leur ſort, après les avoir jugés.

Ce n'eſt donc pas à vous, braves gens, à qui je reproche de s'être ſouillés de l'opprobre que le préjugé inflige dans toute l'Europe à mes collegues comme à moi. Vous auriez voulu que les autres monſtres que l'on a ſacrifiés à la Greve ne tombaſſent que ſous le glaive des loix, & c'eſt pour cela que vous les aviez conduits à l'Hôtel-de-Ville. Des enthouſiaſtes fanatiques & cruels, des compatriotes forcenés les ont arrachés de vos mains, ſans s'être expoſés à aucun des périls que vous avez courus: je pardonnerois à leur fureur le ſupplice qu'ils ont fait ſubir à quatre ſcélérats dévoués à leur ſort, par la notoriété publique, ſi la raiſon n'impoſoit pas d'être juſte plutôt que d'être barbare. Ils ne ſavent pas, ces zélateurs inconſidérés & furieux, le tort qu'ils ont pu faire à la choſe publique, en précipitant la mort de de Launay, de Fleſſelles, de Foulon & de Berthier. Ces miſérables n'étoient pas ſans complices, ſans coopérateurs des iniquités atroces dont ils écraſoient les Citoyens. Eh bien, ces coopérateurs ne ſont pas connus; & qui ſait ſi ce ne ſont pas des aſſaſſins maſqués de la furie patriotique, qui ont porté les premiers coups aux victimes, & qui, ſollicités & payés par une cabale infernale, ont coupé avec leur poignard le fil qui auroit conduit

la Juſtice dans le dédale obſcur des complots de cet horrible Sauhedrin ?

Sauveurs de la Patrie, ne ſouffrez plus qu'on précipite la mort des coupables qui pourront vous tomber encore entre les mains; repréſentez bien aux patriotes extravagans que ce n'eſt pas ſervir leurs concitoyens que d'anéantir, par un zele précipité, les moyens de remonter à la ſource des déſaſtres qu'on préparoit ; repréſentez-leur qu'ils me doivent une indemnité pour les exécutions dont ils m'ont privé. Chacune des têtes des quatre ſcélérats miſe à bas par m'on glaive, m'auroit valu vingt écus piéce : repréſentez-leur auſſi que l'ouvrage auroit été fait bien plus proprement, & qu'un grand nombre de ſpectateurs auroit joui du ſpectacle du ſacrifice de ces victimes infames, ſi la tragédie eût été jouée ſur mon théatre.

Ceux des amateurs de ces ſcenes ſanglantes, qui auroient deſiré qu'on prolongeât le ſupplice des coupables pour l'amuſement de leur férocité, n'avoient qu'à me faire connoitre leur goût ; & ſi notre queſtion ordinaire & extraordinaire ne leur euſſent pas paru des moyens aſſez efficaces pour forcer la diſcrétion des coupables, & leur arracher des délations & des aveux utiles, j'aurois écrit aux Révérends Peres du Saint-Office, tant à Madrit qu'à Lisbonne, de vouloir bien me prêter

tous ces brinborions ingénieux qu'a inventé leur ſainte atrocité, pour forcer des innocens à ſe déclarer coupables des crimes qu'ils n'ont pas commis.

Si le ſupplice de la corde, celui de la roue, celui de la décolation ne leur paroiſſent pas aſſez énergiques pour inſpirer l'horreur des forfaits, j'écrirois, à leur ſollicitarion, à mon collegue de Londres ; je le conjurerois de paſſer la mer, & de venir me montrer à évantrer un homme le plus proprement poſſible, à lui arracher le cœur & les entrailles, à en battre les joues du cadavre ; car c'eſt ainſi qu'on traite, ſur les bords de la Tamiſe, les criminels de leze-nation. Si ce ſupplice leur paroît trop doux, trop inſignifiant, j'appellerois mon confrere d'Avignon ; j'apprendrois de lui comme on maſſole, j'apprendrois de lui à aſſommer un patient avec une maſſe de fer, à lui ouvrir le ventre, à lui arracher les entrailles, à le trancher en quatre quartiers, à les diſpoſer ſur les quatre angles de mon théatre, comme un Boucher fait un bœuf, un Chaircuitter un cochon, un Rôtiſſeur un agneau, le tout pour apprendre à vivre à ceux qui ſe ſentiroient du penchant à reſſembler aux quatre ſcélérats que les uſurpateurs de mes fonctions ont ſi mal proprement expédiés. Qu'ils réfléchiſſent, ces uſurpateurs, qu'ils méritent

bien mieux que moi l'opprobre dont je ſuis entaché; car enfin, ce n'eſt pas moi qui tue les coupables qui périſſent ſous mes coups; c'eſt la juſtice qui les immole, c'eſt elle qui me fait le vengeur de la ſociété. Ce titre, loin de m'avilir, ne devroit-il pas m'exalter? ſeroit-il donc vrai qu'on eût plus de bon ſens en Afrique qu'en Europe, & la philoſophie ne parviendra-t-elle pas à glorifier ma profeſſion? ne s'autoriſera-t-elle pas pour me purifier de mon aviliſſement, des exemples que je puis lui procurer ſous la zone torride?

C'eſt l'Empereur de Maroc, qui lui-même eſt l'Exécuteur des ſentences criminelles prononcées par ſon Divan? Un homme eſt-il condamné à mort, on l'amene aux pieds de ſa gracieuſe Majeſté, elle s'arme de ſon auguſte carabine, & briſe la cervelle du patient; ſi mieux n'aime le ſouverain Bourreau, lui faire voler la tête avec ſon cimetere, ou lui percer le cœur d'une de ſes fleches.

Dans le Royaume de Juida, le premier Miniſtre eſt néceſſairement le Bourreau; c'eſt un des privileges honorifiques de ſa charge, & je ne ſuis pas peu tenté de croire que cela eſt fort raiſonnable. Quel homme, en effet, eſt beaucoup plus utile à la ſociété, que celui qui eſt deſtiné à la délivrer des monſtres

qui voudroient la dévorer ? Je crois victorieux tous les moyens que j'allegue, pour prouver que les malfaiteurs de la Greve me doivent des dommages & intérêts, pour avoir usurpé mon ministere, & que le Public, toujours juste, quand il a le temps de réfléchir, ne refusera pas de me les adjuger.

Au reste, si on a pris du goût pour ma profession, je demande que les amateurs soient assujettis à faire chez moi trois ans d'apprentissage gratuit, trois ans de compagnonage avec appointement ; après quoi, il leur sera permis d'aspirer aux honneurs & prérogatives de la maîtrise, sans lesquels, il ne leur sera plus permis de professer arbitrairement ma profession ; sans quoi la nation s'exposeroit à passer dans l'Europe pour un Peuple de Bourreaux.

De l'Imprimerie de GRANGÉ, rue de la Parcheminerie 1787.